

**Avis adopté**

Séance plénière du 13 septembre 2023

*Le sens de la peine*

**Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale**

Tout d'abord, je voudrais vous féliciter pour cet avis que nous voterons sans réserve. Je voudrais également remercier l'administration, M. Damien Lanel, Mme Elodie Viscontini, Mme Céline Gomez et Mme Malika Batouche pour la qualité de votre travail essentiel pour notre commission.

Quelle aventure. Des auditions passionnantes, d'autres déroutantes, des visites terrain au plus près de comparutions immédiates que d'une maison pénitentiaire.

De cela, je me souviendrai que la peine est différente selon qui on est. Quand le Procureur de la République indique que le premier procureur c'est le policier qui va montrer de la compréhension sur un joint qui traîne. Je m'étonne. Ce n'est pas la réalité pour les jeunes. Ce sont des jeunes qui sont en prison. Pour la plupart. Et quand c'est un jeune racisé c'est un facteur aggravant.

Nous devons poursuivre ce dialogue, le rapport de notre police avec sa jeunesse, le rapport de notre société avec ses minorités, le rapport de notre justice avec nos citoyens.

Et quelle tristesse, alors même que ces travaux s'achevaient, que de vivre une nouvelle fois une tragédie policière, des émeutes, et des comparutions immédiates qui laisseront une trace indélébile dans le rapport qu'ont les jeunes avec notre République.

Est-ce que tout ça a un sens ? Je ne sais pas.

Mais je sais que la peine ne doit pas punir, elle doit construire.